



**GO ! FORMATIONS 57**

Agence de Woippy  
4 Rue du Longuenot  
57140 WOIPPY  
Tél: 03 87 62 63 64

**CERTIFICAT  
DE RÉALISATION**



Je soussigné, **M Thierry MANGIN**, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, **GO ! FORMATIONS 57 WOIPPY** atteste que :

Monsieur **Sherzad SULEYMAN** , salarié(e) de l'entreprise **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE ET BATIMENT AL INTERIM HAGONDANGE**, a suivi l'action **Passeport Sécurité Intérimaire** (catégorie(s) : PASI) lors de la session n°**SF-2025-12-31-48**

*Nature de l'action concourant au développement des compétences :*

- Action de formation \*
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

Qui s'est déroulée les 03-03-2026 et 04-03-2026 pour une durée de 14 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) \*\*.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à: WOIPPY  
Le : 06/03/2026

**Thierry MANGIN**, Président Directeur General



\* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

\*\* Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.